

# Compte-rendu du Comité Syndical du 11 avril 2019

Les membres du comité syndical se sont réunis le jeudi 11 avril 2019 à 18h00 à Le Pouzin (antenne du Syndicat), séance dirigée par le Président, Monsieur Maurice QUINKAL.

Le Comité Syndical s'était réuni le 4 avril 2019, séance pendant laquelle le quorum n'avait pas été atteint pour pouvoir délibérer. Le comité syndical pouvait donc délibérer ce 11 avril 2019 sans condition de quorum (article L2121-17 du CGCT).

## Présents ayant voix délibérative :

NOM Prénom	Représentant	Présent(e) ou suppléé(e)	Suppléé(e) par Pouvoir donné à
BALTHAZARD Catherine	Commune isolée	Présente	
BARBARY Paul	SM Ardèche Musique et Danse		
BARRY Francis	CA Valence Romans Agglo	Présent	
BERNARD Jérôme	CAPCA		
BOISSIE Mickaël	CA de l'ARCHE		
BOURGEOIS David	Commune isolée		
BOURJAT Laetitia	Conseil Départemental		
BOYER Aïda	CA Annonay Rhône Agglo		
BSERENI Stella	Guilherand-Granges	Présente	
BUIS Sabine	Conseil Départemental		
CHAMBON Dominique	CA Annonay Rhône Agglo	Présent	
CLUTIER Francis	SITHERE		
CROS Samuel	SEBP		
DALVERNY Jérôme	Conseil Départemental		
DELDON Jérôme	Cdc Montagne de l'Ardèche		
DORP Daniel	Syndicat Eyrieux-Clair		
EYRAUD Jean Michel	Sictom Entre Monts et Vallées		
FRANCOIS Jacques	Commune isolée		
GIRAUD Pascale	Commune isolée		
GOMEZ DE MERCADO France	Commune isolée		
GRIBET Jacky	CdC Porte de DrômArdèche		
GRIFFE Gérard	CC Ardèche Rhône Coiron	Présent	
LARUE Fabrice	CA Valence Romans Agglo		
LEFEBVRE Jean Pierre	Commune isolée	Présent	
LOUCHE Alain	CAPCA	Présent	
LOUCHE Barnabé	CAPCA		
MAISONNAT Pierre	Conseil Départemental		
MARTIN Alain	SDEA		

MONCHARMONT Jean	CA Valence Romans Agglo		
MONTIEL Olivier	Commune isolée	Présent	
MURE Irénée	Syndicat des 3 rivières		
NOUGIER Luc	Commune isolée		
PAQUELET Marie Claire	CdC Beaume Drobie		
PETITJEAN Gilbert	CC Ardèche Rhône Coiron	Présent	
PICARD Frédéric	CdC Val'Eyrieux		
QUINKAL Maurice	SERENA	Présent	
REYNAUD Marie Hélène	SM Ardèche Verte		
ROUX Jean Paul	Cdc Berg et Coiron		
SARTRE Jacques	Commune isolée		
SENECLAUZE Bruno	CA de l'Arche		
TAULEIGNE Lise	SEBA		
THOMAS Alain	CA Annonay Rhône Agglo	Présent	
TISSIER Pierre	SM PNR Monts d'Ardèche		
TOURETTE Mallaita	SIRP		
VALLON Raphaël	CdC Porte de DrômArdèche		
VERMOREL André	CdC Rhône aux Gorges de l'Ardèche		
VERNET Roland	Aubenas		
VILLARD Benoit	CA Valence Romans Agglo		
VIZIER Christian	CdC Porte de DrômArdèche		
WEISS Maurice	Conseil Départemental		

**Assistaient également en tant qu'invités :**

Henry-Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Bernard Arnaudon, Marie Mahieu, Mark Carrington.

*Stella BSERENI a été désignée secrétaire de séance.*

Ouverture de la séance à 18 h 00.

### 1- Approbation du Procès-Verbal du dernier Comité Syndical du 28 février 2018

Aucune remarque de la part des délégués.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2- Approbation du Procès-Verbal du Bureau Syndical du 12 février 2018

Aucune remarque de la part des délégués.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 3- Compte Administratif 2018

Mme Stella BSERENI présente le compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal qui laisse apparaître globalement les résultats suivants, conformes à ceux présentés par le comptable public :

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		127 156,18		1 100 851,42
Opérations de l'exercice		67 525,61	837 804,81	
<b>Résultat de clôture 2018</b>		<b>194 681,79</b>		<b>263 046,61</b>

	VUE D'ENSEMBLE	
	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		1 228 007,60
Opérations de l'exercice	770 279,20	
<b>Résultat de clôture 2018</b>		<b>457 728 ,40</b>

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

Besoin de financement : - 263 046,61€ (A)

- RESTES A REALISER (dépenses ou recettes engagées, mais non mandatées) :

Dépenses	Recettes
72 057,33€	

Besoin de financement : 72 057,33 euros (B)

#### BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (A-B)

Néant

#### AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé au Comité Syndical **d'affecter** l'excédent de la section de fonctionnement de 2018, **égal à 194 681,79 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement du budget 2019.

Après avoir pris acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer aux tableaux présentés ci-avant, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'approuver** le compte administratif de l'exercice 2018 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **D'approuver** le compte de gestion du Receveur Municipal, dont les résultats sont identiques à ceux du compte administratif et qui n'appelle aucune observation, ni réserve,
- **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser,
- **De décider** l'affectation de l'excédent de fonctionnement, conformément à la proposition ci-avant.

M. Le Président sort de la salle, Mme Stella BSERENI met au vote le compte administratif, ainsi que le compte de gestion et les affectations de résultats :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 9

**Le compte administratif 2018, le compte de gestion et les affectations des résultats sont adoptés par 9 voix pour et une abstention.**

#### 4- Budget Primitif 2019

Mme Stella BSERENI présent le budget primitif 2019 :

# SM des Inforoutes

BP 2019

## Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2019
	Propositions Nouvelles
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>244 514,51</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	90 020,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	128 143,51
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	26 351,00
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>859 000,00</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 971,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 180,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	845 849,00
65 - Autres charges de gestion courante	35 000,00
66 - Charges financières	11 000,00
022 - Dépenses imprévues	30 000,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 179 514,51</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>46 840,97</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 226 355,48</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2019
	Propositions Nouvelles
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	72 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	921 000,00
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	1 000,00
013 - Atténuations de charges	34 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	194 681,79
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 222 681,79</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 673,69</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 226 355,48</b>
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2019
	Propositions Nouvelles
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2019		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	29425		29425
20 - Immobilisations incorporelles	15000	5000	20000
21 - Immobilisations corporelles	206001,56	67057,33	273058,89
Total dépenses réelles hors opérations	250426,56	72057,33	322483,89
10 - Achat et agrandissement local Le Pouzin	1100000		1100000
Total dépenses opérations d'invest.	1100000		1100000
Total dépenses d'ordre	3673,69		3673,69
Total dépenses d'investissement	1354100,25	72057,33	1426157,58

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2019		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	263046,61		263046,61
10 - Dotations, fonds divers et réserves	16270		16270
Total recettes réelles hors opérations	279316,61		279316,61
10 - Achat et agrandissement local Le Pouzin	1100000		1100000
Total recettes opérations d'invest.	1100000		1100000
Total recettes d'ordre	46840,97		46840,97
Total recettes d'investissement	1426157,58		1426157,58

Mme Stella BSERENI met au vote le budget primitif 2019

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 10

**Le budget primitif 2019 est approuvé avec 10 voix pour et une abstention.**

#### **5- Demande d'adhésion d'une collectivité au SMI**

Le Président porte à la connaissance des membres la demande d'adhésion d'une collectivité suivante :

- Commune de Vallées d'Antraigues Asperjoc

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.

## 6- Adhésions à différentes structures pour 2019

M. Le Président propose au Comité Syndical la ré-adhésion du SMI pour l'année 2019 aux structures suivantes :

- **Club Europe Sud Rhône-Alpes** : 10 euros
- **Déclic** : 1 500 euros
- **Adullact** : 3 500 euros

**Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ces adhésions.**

## 7- Convention pour la coordination des EPN CD26/SMI

**Le Département de la Drôme s'est fixé comme objectif d'aider les territoires à constituer des lieux dédiés à l'acculturation des acteurs aux usages et services du numérique.**

Il a essentiellement concentré ses actions autour d'appels à projets afin de faire émerger un écosystème d'acteurs de la médiation numérique composé d'Espaces Publics Internet et de tiers lieux innovants, portant une attention particulière à mailler équitablement le territoire.

Par ailleurs, ces appels à projets successifs ont permis de développer des actions spécifiques tournées vers des publics ciblés : collégiens, personnes âgées, bénéficiaires du RSA, fonctionnaires territoriaux...

**La présente Convention (cf annexe) a pour objet de préciser les modalités de soutien que le Département de la Drôme apporte pour l'animation en 2019 du Réseau des espaces drômois dédiés à la médiation numérique, pour un montant total de 37 500€.**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette convention et autorise M. Le Président à signer celle-ci.

## 8- Convention e inclusion CD26/SMI

La convention a pour objet de définir les engagements et obligations des parties en référence au programme départemental d'insertion vers l'emploi, pour le travail effectué auprès des bénéficiaires du RSA.

**Pour l'exercice 2019, le Département de la Drôme s'engage à verser au compte du SMI la somme maximale de 8813€ pour l'intégralité de cette action.**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette convention et autorise M. Le Président à la signer.

## 9- Cession du local de Privas

Le président informe les membres du Comité Syndical qu'une offre d'achat a été formulée sur le petit local de Privas. L'agence immobilière « Ardèche Immo » a reçu une offre ferme à 60 000 euros, frais d'agence inclus, soit un prix net de 56 603,77€.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette cession et autorisent M. Le Président à signer l'acte de vente.

## 10- Création d'un emploi

M. Le Président informe les membres du Comité Syndical qu'un recrutement est en cours afin de renforcer l'équipe administrative dans différentes missions, dont celles du support Cosoluce.

Le poste a été ouvert jusqu'au grade de rédacteur.

Selon le résultat du recrutement, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser la création du poste nécessaire jusqu'au grade de rédacteur.

Mme Stella BSERENI demande si la connaissance des logiciels Cosoluce est une obligation.

M. Le Président indique que non, une connaissance du métier de secrétariat de mairie est primordiale.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette création de poste.

### **11- Cession de matériels informatiques et de transport**

M. Maurice QUINKAL présente le projet de cession de matériel du DataCenter et d'un véhicule par le SMI à l'EPIC. En effet le SMI a assumé les investissements du DataCenter depuis des années alors que l'exploitation de celui-ci est assurée par l'EPIC.

<b>Description</b>	<b>Valeur Net Comptable</b>
2015-712 / Pc 8 Framerate	1 184,94
2015-714 / Serveurs	3 325,92
2015-716 / SERVEUR Dell PowerEdge	2 386,67
2015-723 / Serveurs HP DL380p Gen9	19 822,40
2015-728 / Serveur HP DL380p	7 633,93
2015-729 / Achat Mégane	6 895,59
2015-730 / Extension de garantie 5 ans	287,54
<b>TOTAL</b>	<b>41 536,99</b>

Le comité syndical approuve à l'unanimité ces cessions.

### **12- Partenariat avec l'agence du numérique**

Le Président rappelle le contenu de la charte signée avec les secrétaires d'états sur l'Inclusion Numérique, dont un point concernant le déploiement du projet PIX.

L'agence du numérique sollicite le SMI afin d'accélérer le projet et proposera une convention de financement de 5 000 euros qui financera la startup de l'état PIX afin de démarrer l'action.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce projet et autorise M. Le Président à signer cette convention.

La séance est levée à 19H